

Bretagne, Finistère
Roscanvel
Pont-Scorff
2, 4, 6, 8, 8bis route de la Pointe

Édifices logistiques de la Marine, devenus Auberge de jeunesse de l'Amitié, 2, 4, 6, 8, 8bis route de la Pointe, Pont-Scorff (Roscanvel)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29004227
Date de l'enquête initiale : 2007
Date(s) de rédaction : 2008
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Séné
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : édifice logistique
Appellation : Auberge de jeunesse de l'Amitié
Parties constituantes non étudiées : caserne, établissement administratif communal, école, poste, auberge, maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : . AD 164, 165, 166, 167, 168

Historique

Cet ensemble de bâtiments construits au 17^e siècle a subi de nombreuses modifications au cours des siècles. Il servit en premier lieu d'édifice logistique pour la Marine et de caserne, puis les services communaux sont venus s'y installer au siècle suivant. A compter de 1872, on y installa une école de filles et en 1890 le bureau de poste, avant d'accueillir, en 1945, la nouvelle Auberge de Jeunesse. En effet, précédemment installée dans une venelle du bourg, l'auberge des Lecoeur, L'Amitié, déménage en 1945 et s'installe dans ces locaux. Quelques mois après l'automne 1948, faute de relève, les Lecoeur ferment définitivement les portes de L'Amitié après 14 années. Cet ensemble de bâtiments est aujourd'hui divisé en maisons particulières.

Période(s) principale(s) : 17^e siècle, 19^e siècle

Description

Il s'agit d'un ensemble de 5 belles bâtisses en pierres possédant un étage. La première maison, plus proche de la grève, est particulièrement vaste (7 ouvertures à l'étage). Elle possède également des combles. Elle est contiguë à 3 autres maisons possédant chacune 2 ouvertures encadrées de granite et deux lucarnes à l'étage. La dernière maison possèdent 3 ouvertures avec encadrement de granite, 3 lucarnes et granite apparent aux jonctions de murs.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, remanié

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **Entretien avec Marcel Burel [2007]**
Entretien avec Marcel Burel en 2007.

Bibliographie

- **Roscanvel dans la presqu'île de Crozon [1995]**
BUREL, Marcel. **Roscanvel dans la presqu'île de Crozon**. Bannalec : Impr. Régionale, 1995.
p. 195-196

Annexe 1

Ce dossier électronique a été réalisé par l'Observatoire du patrimoine maritime culturel de Bretagne du laboratoire Géomer (UBO) dans le cadre d'une étude thématique régionale sur le patrimoine maritime culturel. Un autre dossier, complémentaire de celui-ci, a été rédigé dans le cadre d'une étude thématique régionale sur les fortifications littorales de Bretagne-nord :

Voir aussi enquête thématique régionale (fortifications littorales) - 2003 - Guillaume Lecuillier : Casernes : .

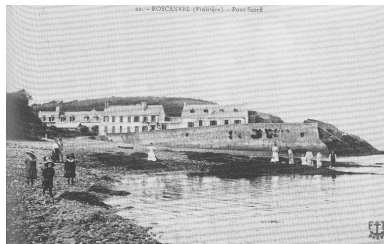
Données complémentaires

Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

REFC	ROS 22
THPA	Défense militaire des côtes ; Activité balnéaire de loisirs et de santé
DREC	moyennement cité
INGP	intérêt de mémoire ; intérêt paysager et pittoresque
PING	Ces bâtiments qui forment une unité architecturale rappellent l'implantation ancienne des militaires sur la commune. Il s'agit par ailleurs d'une des premières auberges de jeunesse en France.
RECO	L'ancien édifice logistique de la Marine, devenu Auberge de Jeunesse, mérite d'être préservé en l'état en raison de ses fonctions passées originales et de son aspect monumental.

Illustrations



Carte postale : Pont-Scorff
Repro. Florence Desprez
IVR53_20082908505NUC



Vue générale de l'édifice logistique de
la Marine devenu auberge de jeunesse
Phot. Lénéaig L'Aot
IVR53_20072908939NUCA



Première maison de l'édifice
logistique de la Marine
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908393NUCA



Deuxième maison de l'édifice
logistique de la Marine
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908394NUCA



Quatrième et cinquième maisons
de l'édifice logistique de la Marine
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908395NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Site d'échouage de Pont-Scorff (Roscanvel) (IA29004209) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pont-Scorff
Auberge de jeunesse L'Amitié, 16 rue Saint-Pol-Roux (Roscanvel) (IA29004214) Bretagne, Finistère, Roscanvel,
16 rue Saint-Pol-Roux

Auteur(s) du dossier : Lénéaig L'Aot

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Carte postale : Pont-Scorff

Référence du document reproduit :

- **La Presqu'île de Crozon. Tome II**

Dans "La Presqu'île de Crozon. Tome II"/C. Mammani, Joué-lès-Tours : éd. Alan Sutton, 1996, p. 23.

IVR53_20082908505NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Florence Despretz

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'édifice logistique de la Marine devenu auberge de jeunesse

IVR53_20072908939NUCA

Auteur de l'illustration : Lénaïg L'Aot

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Première maison de l'édifice logistique de la Marine

IVR53_20082908393NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Deuxième maison de l'édifice logistique de la Marine

IVR53_20082908394NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Quatrième et cinquième maisons de l'édifice logistique de la Marine

IVR53_20082908395NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation